



L'offre de service régionale d'accompagnement au développement de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap

Le Plan régional d'insertion des Travailleurs handicapés d'Île-de-France (PRITH) s'engage pour soutenir le développement de l'apprentissage, qui constitue une voie privilégiée d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap. À cette fin, la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » oriente vers une personnalisation des parcours d'apprentissage avec la nomination obligatoire d'un référent handicap, la majoration des niveaux de prise en charge des contrats, et pose un cadre de référence par la certification Qualiopi.

Les partenaires du PRITH, la DRIETS, l'Agefiph Île-de-France et Défi métiers, le Carif-Oref francilien, mettent à disposition des CFA et des organismes de formation d'Île-de-France et de leurs référents handicap une offre de service régionale très opérationnelle et accessible librement.

Les Modul'Pro de l'inclusion de l'  agefiph sont un plan d'appui à la professionnalisation qui propose des ateliers pratiques et des webinaires sur des thématiques adaptées à vos besoins avec une pédagogie interactive.

5 thématiques sont proposées :

- Approche globale du handicap en situation d'insertion, de formation et d'emploi ;
- Handicap mental ou psychique ;
- Troubles cognitifs (troubles DYS, du spectre autistique, du comportement ...)
- Maladies chroniques et invalidantes ;
- Accompagner un stagiaire en situation de handicap en formation.

Quatre modalités, 100 % à distance, se complètent pour une approche pédagogique qui vise l'opérationnalité :

- Des classes virtuelles (2 x 2 heures) ;
- Des webconf (2 heures) ;
- Des sessions « retours d'expérience » et « échanges de pratiques » (2 heures) ;
- Des « flash learning » à découvrir en toute autonomie.

Pour vous inscrire : <https://proacteurs-competences-agefiph-idf.arianconseil.online/>

Les ateliers « maîtriser et légitimer son rôle de référent handicap » animés par permettent de se repérer dans l'écosystème du handicap, de s'approprier le rôle de référent handicap et d'identifier les premières actions à mettre en œuvre.

Inscriptions sur <https://www.defi-metiers.fr/professionnalisation/maitriser-et-legitimer-son-role-de-referent-handicap>

14 capsules-vidéos réalisées par le PRITH Île-de-France pour aborder les différents aspects des missions du référent handicap telles que définies dans le référentiel national. En moins de 10 minutes, chaque vidéo informe, donne des repères, oriente vers des ressources, questionne les pratiques et les enrichit très concrètement.

- Les 10 premières actions du référent handicap
- Ce que vous devez impérativement savoir
- Obligations dans l'accueil des personnes en situation de handicap
- Accompagner la sensibilisation en interne
- Accompagner l'équipe de direction
- Améliorer les conditions d'accueil et de formation des apprentis
- Avoir le réflexe handicap, détecter les situations
- Réaliser le premier entretien pour identifier les besoins
- Accompagner vers la reconnaissance du handicap
- Sécuriser les parcours des apprentis
- Repérer et mobiliser les acteurs spécialisés en Île-de-France
- Travailler avec les acteurs du service public de l'emploi
- Construire des liens avec l'Éducation nationale
- Convaincre un employeur d'accueillir un apprenti

La Ressource Handicap Formation de l'  **agefiph** est un service mobilisable par les CFA et les organismes de formation pour une meilleure prise en compte du handicap en formation. **Les 3 briques de la RHF :**



Retrouvez toute l'information dans le Centre de ressources numériques de la Ressource handicap formation de l'Agefiph <https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/>